



Les Carnets de Bords « Petits Carnivores »

Cote d'Or (21).

Bilan 2007 et analyse entre 2001 et 2007



Mars 2008

Virginie CROQUET

Rédacteur : Virginie CROQUET (Délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté, Cellule Technique)

Relecture : Sandrine RUETTE & Jean-Michel VANDEL (CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs), Alain MONNIER et Caroline LE GOFF (DR Bourgogne & Franche-Comté)

Date : Version du 23/04/2008 11:36

Référence bibliographique : **CROQUET V., 2008. Les carnets de bords « Petits Carnivores ». Bilan 2007 et analyse entre 2001 et 2007 en Côte d'Or (21). ONCFS, DR Bourgogne et Franche-Comté. 18 p.**

Crédits photographiques : belette (Luc Barbier), autres : Droit réservé

I. INTRODUCTION

Suite à l'enquête rétrospective réalisée en 1998/99 concernant la répartition de la fouine, de la martre, du putois, de la belette et de l'hermine (voir *Faune Sauvage* n° 263), une étude a été lancée en 2001 dont l'objectif était de relever en continu toutes les observations de petits carnivores faites par les agents des services départementaux et des brigades mobiles d'intervention de l'O.N.C.F.S. au cours de leurs déplacements en voiture.

L'objectif de cette étude est de récolter toutes les observations de petits carnivores, à l'exception du renard, faites à bord des véhicules utilisés par les agents des services départementaux et des brigades mobiles d'intervention de l'O.N.C.F.S. Les données ont été relevées dans des carnets de bord individualisés pour chaque véhicule.

Ces données doivent permettre de bâtir des cartes de répartition des différentes espèces de petits carnivores.

Taux de réponse :

Comme pour les années précédentes, tous les carnets de bords « Petits Carnivores » de la délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté ont été transmis dans les temps par les services et toutes les rubriques étaient bien renseignées par les agents. Nous tenons donc à remercier plus particulièrement ces derniers pour leur professionnalisme.

II. REPARTITION DES OBSERVATIONS PAR ESPECE

Au total, **1 607 observations** ont été effectuées par les agents de l'ONCFS entre **2001** et **2007**.

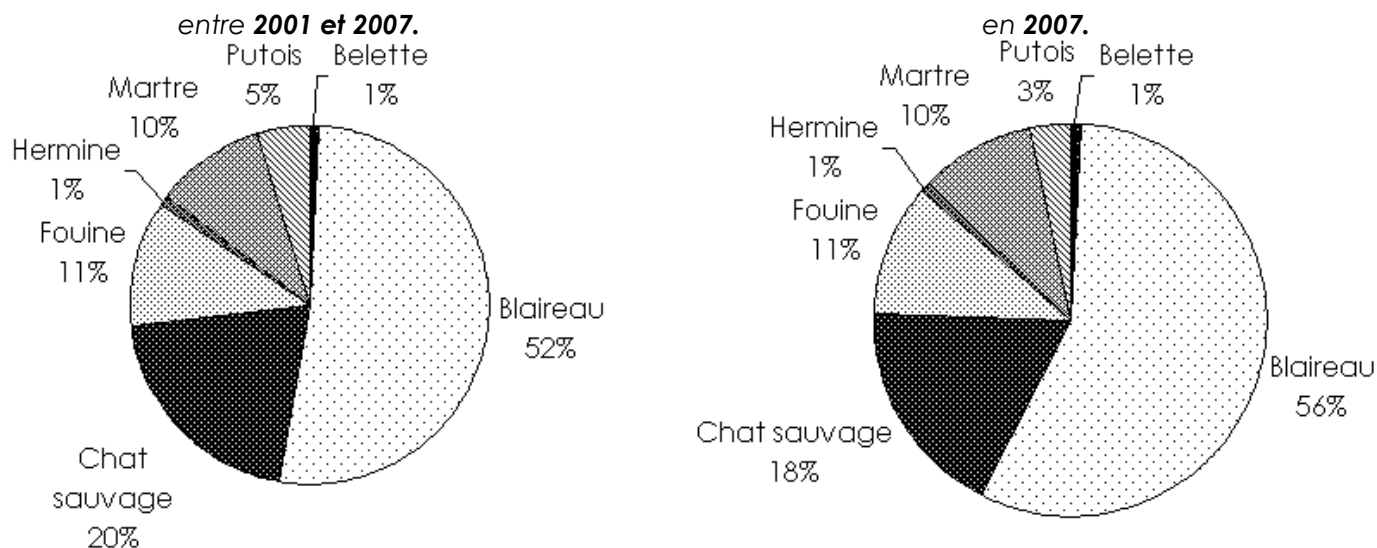
Tableau 1 : Répartition par espèce et par année des observations relevées par les agents de l'ONCFS sur les carnets de bords

ESPECE	2001		Total 2001	2002		Total 2002	2003		Total 2003	2004		Total 2004
	M	V		M	V		M	V		M	V	
Belette	1		1		3	3	3	3	6	1		1
Blaireau	65	59	124	67	61	128	51	52	103	59	56	115
Chat sauvage	6	63	69	5	26	31	9	38	47	5	22	27
Fouine	20	16	36	17	9	26	15	11	26	22	5	27
Hermine	2	4	6		1	1	1	1	2		1	1
Martre	15	8	23	12	8	20	12	9	21	19	5	24
Putois	2	6	8	9	7	16	7	2	9	7	6	13
Total	111	156	267	110	115	225	98	116	214	113	95	208

ESPECE	2005		Total 2005	2006		Total 2006	2007		Total 2007	TOTAL
	M	V		M	V		M	V		
Belette		1	1		1	1		2	2	15
Blaireau	76	44	120	64	43	107	82	55	137	834
Chat sauvage	9	35	44	13	48	61	6	38	44	323
Fouine	25	9	34	6	2	8	21	5	26	183
Hermine					2	2	1	1	2	14
Martre	18	9	27	18	5	23	17	6	23	161
Putois	12	4	16	4	3	7	4	4	8	77
Total	140	102	242	105	104	209	131	111	242	1607

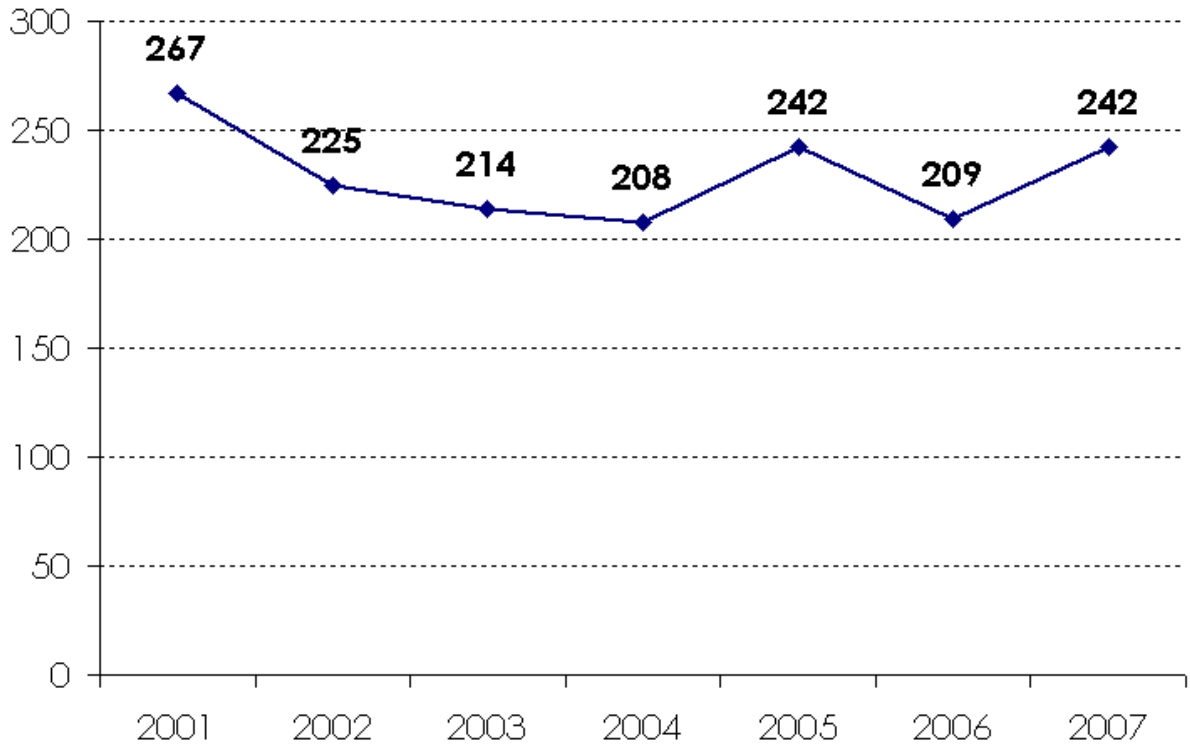
Le blaireau est l'espèce la plus observée en Côte d'Or, vient ensuite le chat sauvage. La fouine et la martre sont autant observées l'une que l'autre. Les espèces les plus difficiles à détecter dans ce département sont le putois, mais surtout l'hermine et la belette.

Graphique 1 : Proportion des espèces observées.



Le nombre d'observations annuelles toutes espèces confondues est très stable en Côte d'Or. En moyenne, 230 individus des espèces de petits carnivores sont notés chaque année.

Graphique 2 : Evolution du nombre d'observations totales entre 2001 et 2007.



La proportion du nombre d'observations par espèce par rapport au nombre total d'observations annuelles nous permet de constater les espèces plus ou moins observées chaque année.

Graphique 3 : Evolution de la proportion des observations pour les espèces les plus observées.



Graphique 4 : Evolution de la proportion des observations par année pour les espèces les moins observées.

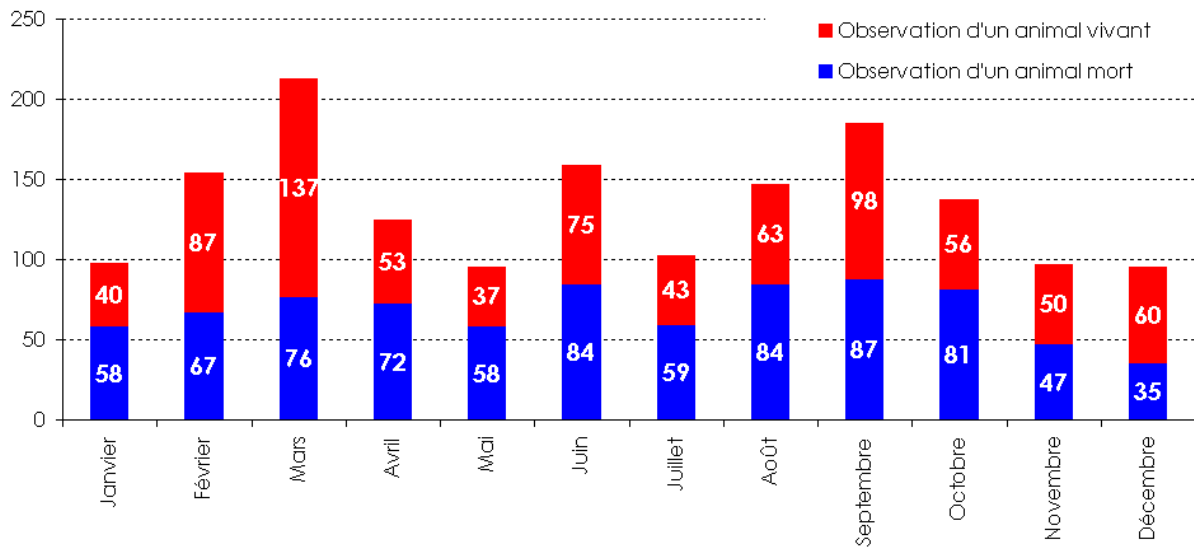


La proportion d'observations par espèce varie très peu d'une année à l'autre pour les espèces fréquemment observées comme le blaireau, le chat sauvage, la martre et la fouine. Le putois est régulièrement observé même si ce n'est que quelques individus par an. Contrairement à d'autres départements, la belette est observée chaque année tout comme l'hermine.

III. REPARTITION TEMPORELLE DES OBSERVATIONS

Le nombre d'observations toutes espèces confondues varie tout au long de l'année. On peut observer 3 pics d'observations : en février-mars où elles sont les plus nombreuses, en juin et en septembre. Le nombre d'observations diminue entre les mois d'août et de décembre puis augmente jusqu'en mars. Ce phénomène est constaté chaque année.

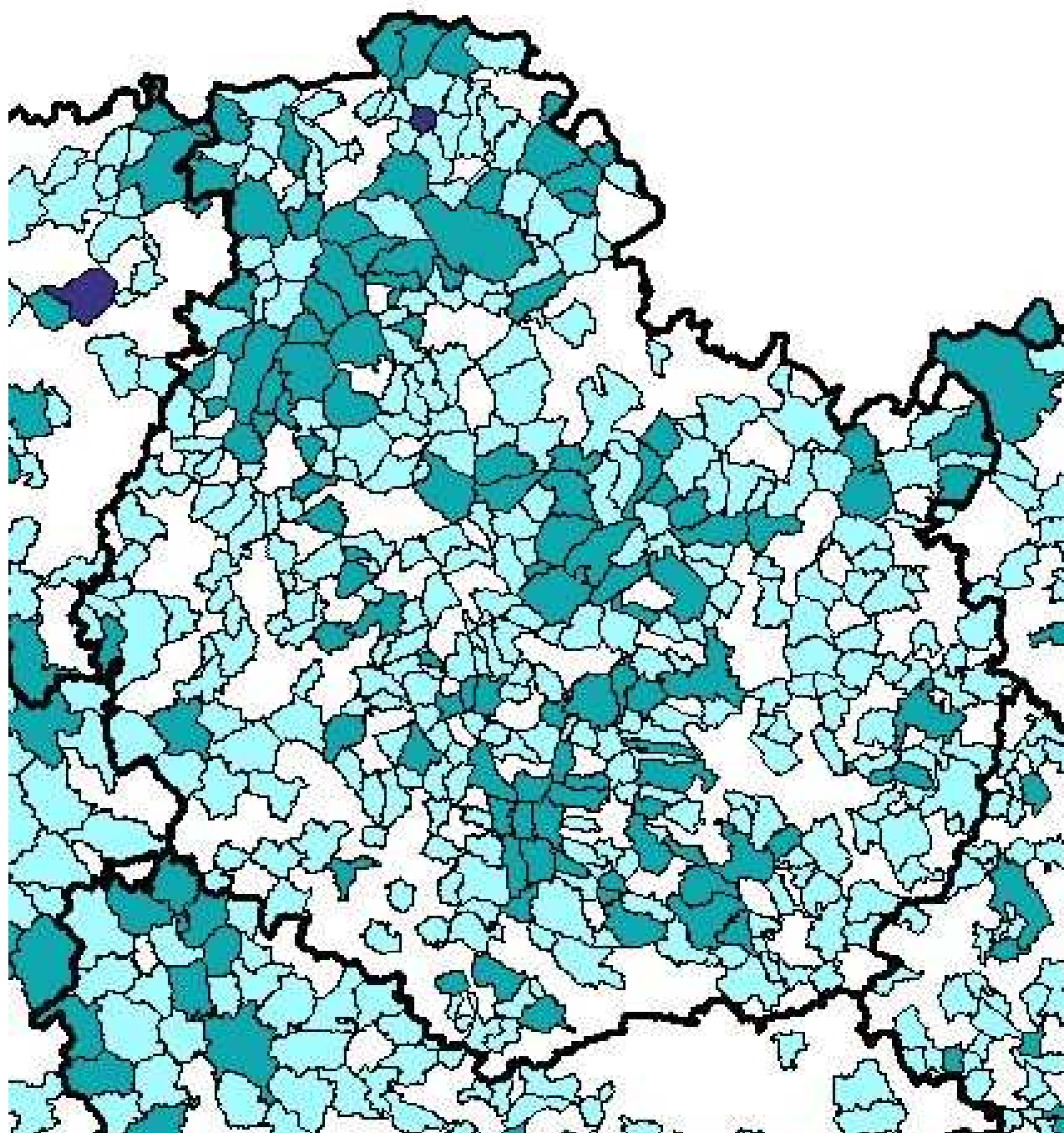
Graphique 5 : Répartition mensuelle des observations relevées par les agents de l'ONCFS entre 2001 et 2007 sur les carnets de bords



IV. REPARTITION SPATIALE DES OBSERVATIONS

Entre 2001 et 2007, plus de la moitié des communes ont au moins une observation sur leur territoire ce qui correspond à au moins un passage par les agents du service départemental. D'après la carte ci-dessous, on peut considérer que la pression d'observation est satisfaisante pour un territoire aussi vaste que la Côte d'Or puisque très peu de secteurs sont sans observation depuis 2001.

Carte 1 : Répartition des observations, toutes espèces confondues, collectées dans les carnets de bords par les agents de l'ONCFS, entre 2001 et 2007.



Il convient d'apporter une attention particulière à l'interprétation des cartes de répartition des observations des espèces obtenues grâce à la méthode des carnets de bords « Petits Carnivores ».

En effet, si l'observation dans une commune d'un individu d'une espèce de petit carnivore confirme sa présence sur le territoire, qu'en est-il pour l'absence d'observation ? Dans le cas d'une commune sans observation entre 2001 et 2007, il peut s'agir :

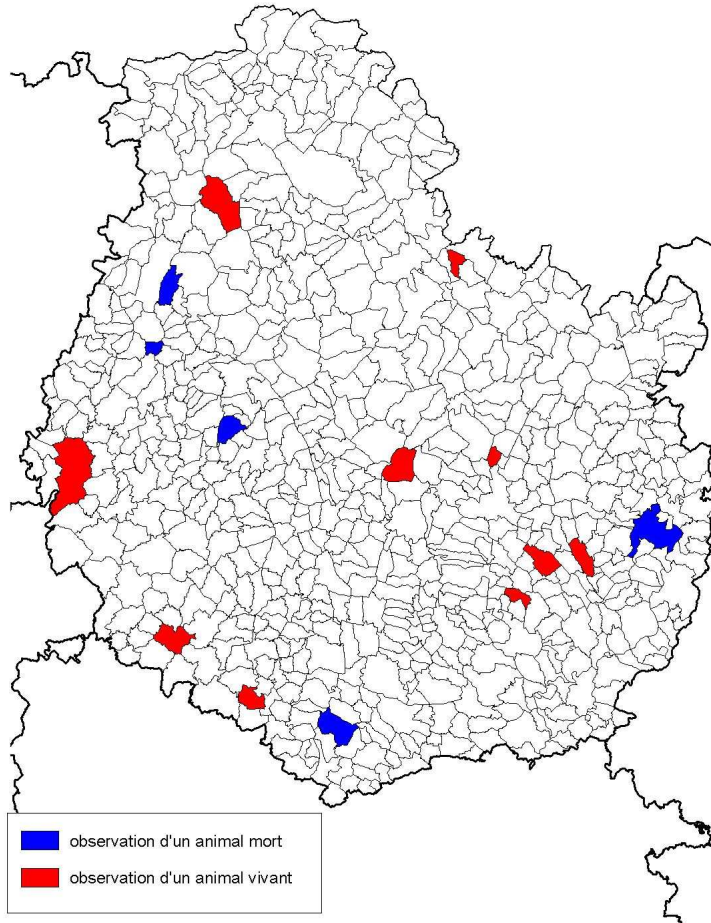
- soit de l'absence d'information car la commune n'a pas été traversée ou très peu et donc aucune observation de petit carnivore n'a été signalée. L'examen de la carte de répartition des observations toutes espèces confondues permet de constater si au moins une observation a été notée entre 2001 et 2007 sur la commune ;
- soit de l'absence d'information pour cette espèce sans pour autant confirmer son absence. Par exemple, une commune sans observation pour l'espèce peut être cernée par des communes où cette espèce a été observée. Dans ce cas, l'espèce est probablement présente sur la commune mais n'a pas été observée ;
- soit l'absence de l'espèce sur le secteur, ce qui est difficilement interprétable sur les cartes de répartition des observations à moins de vérifier si les agents du SD ont emprunté les routes de ce secteur très régulièrement depuis 2001.

Si les cartes de répartition des observations de blaireau, de fouine ou de chat sauvage ne posent pas de problème particulier, il en est autrement pour les espèces comme la belette, l'hermine ou le putois. Potentiellement présentes sur tout le territoire de la Bourgogne, ces dernières sont très discrètes et difficilement observables. Il est donc intéressant d'examiner parallèlement aux cartes départementales, les cartes nationales de répartition des espèces de Petits Carnivores.

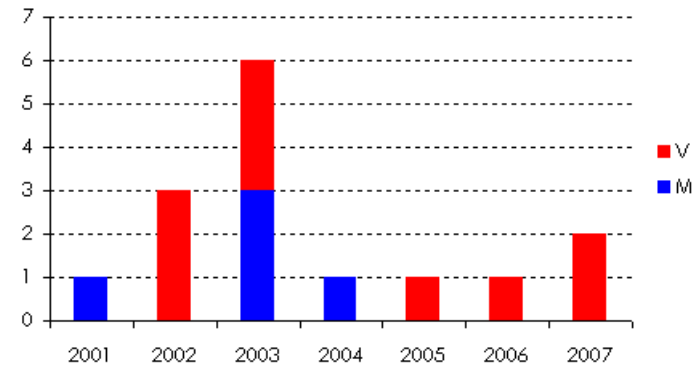
L'évolution annuelle du nombre d'observations par espèce est donnée à titre d'information. Ces graphiques ne sont pas interprétables en terme d'évolution des populations.

Espèce : Belette**Département : Côte d'Or****21**

Carte de répartition des observations de belette collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



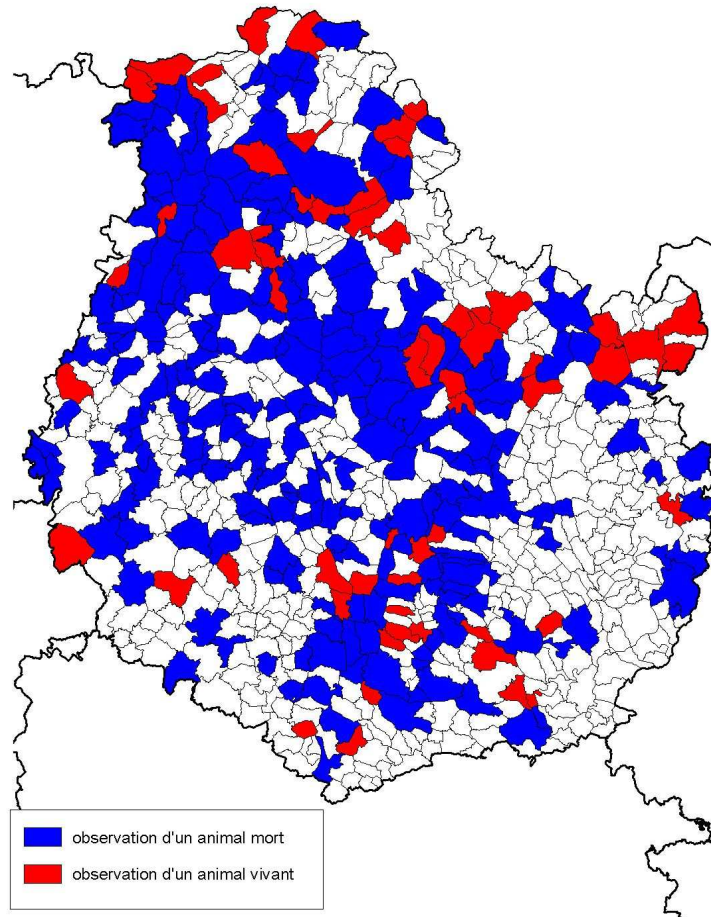
Evolution des observations de belette entre 2001 et 2007.

Commentaires :

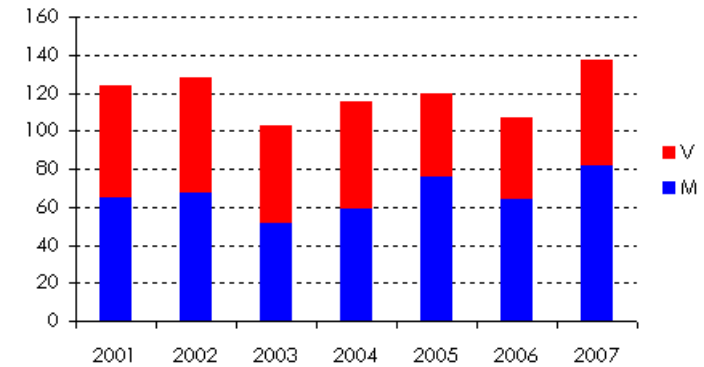
La belette est observée chaque année depuis 2001. Bien que potentiellement présente sur tout le territoire, les observations de cette espèce sont très isolées les unes des autres. Elles permettent néanmoins de confirmer sa présence dans le département.

Espèce : Blaireau**Département : Côte d'Or****21**

Carte de répartition des observations de blaireau collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



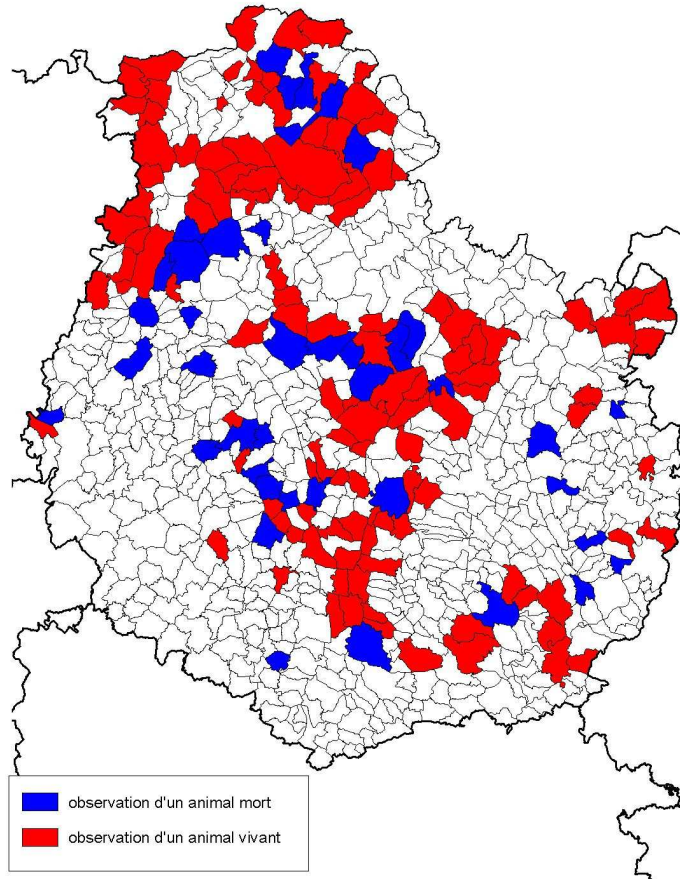
Evolution des observations de blaireau entre 2001 et 2007.

Commentaires :

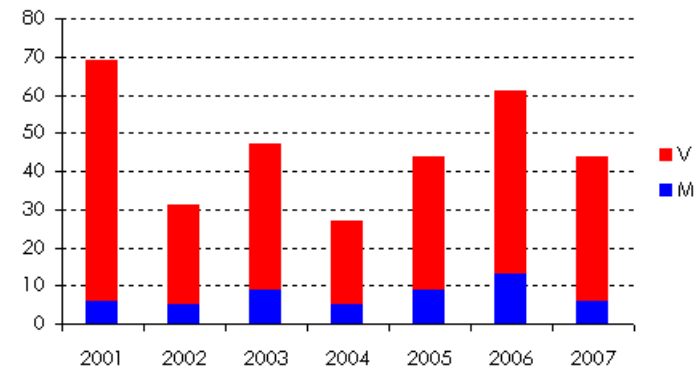
Le blaireau est l'espèce la plus observée en Côte d'Or et représente plus de la moitié des observations toutes espèces confondues et ce depuis 2001. Le nombre d'observations de cette espèce est stable et leur répartition sur le territoire permet de confirmer la présence de cette espèce.

Espèce : Chat sauvage**Département : Côte d'Or****21**

Carte de répartition des observations de chat sauvage collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



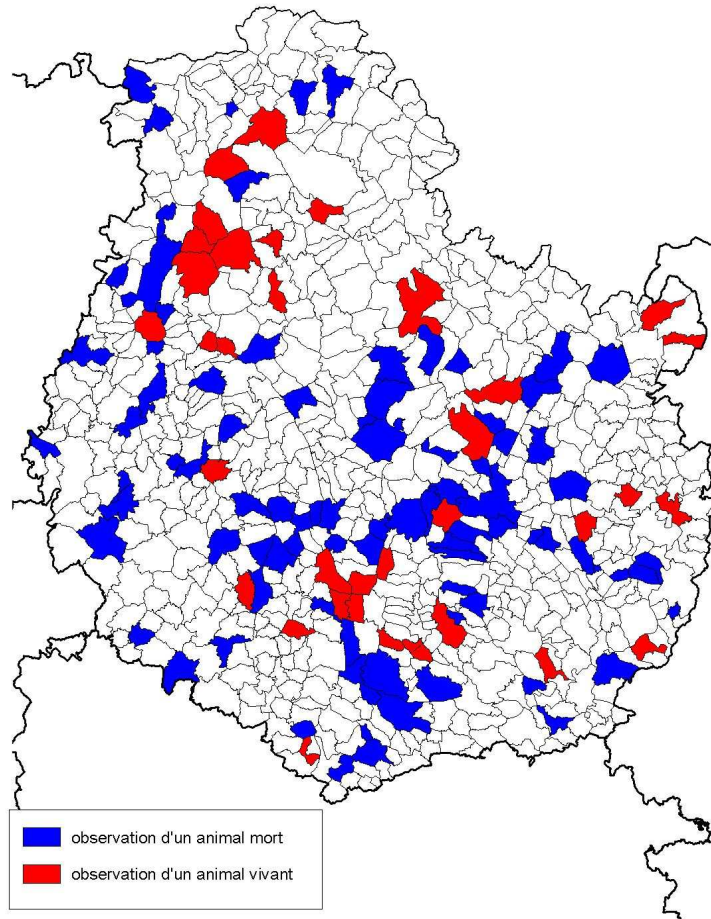
Evolution des observations de chat sauvage entre 2001 et 2007.

Commentaires :

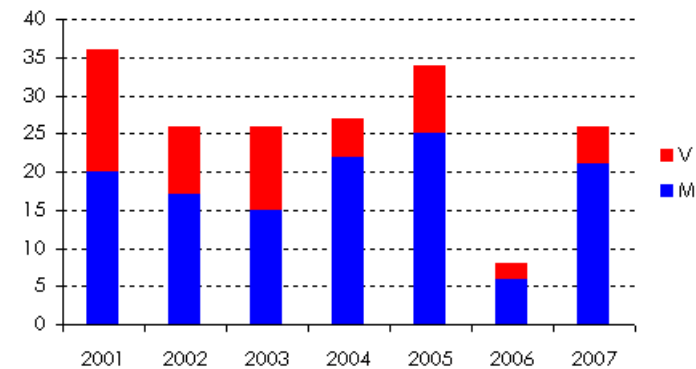
Le chat sauvage est la 2^{ème} espèce la plus observée avec environ 20% des observations annuelles. Le nord et le centre du département semblent plus favorables pour son observation bien que le chat sauvage soit a priori présent dans tout le quart nord-est de la France.

Espèce : Fouine**Département : Côte d'Or****21**

Carte de répartition des observations de fouine collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



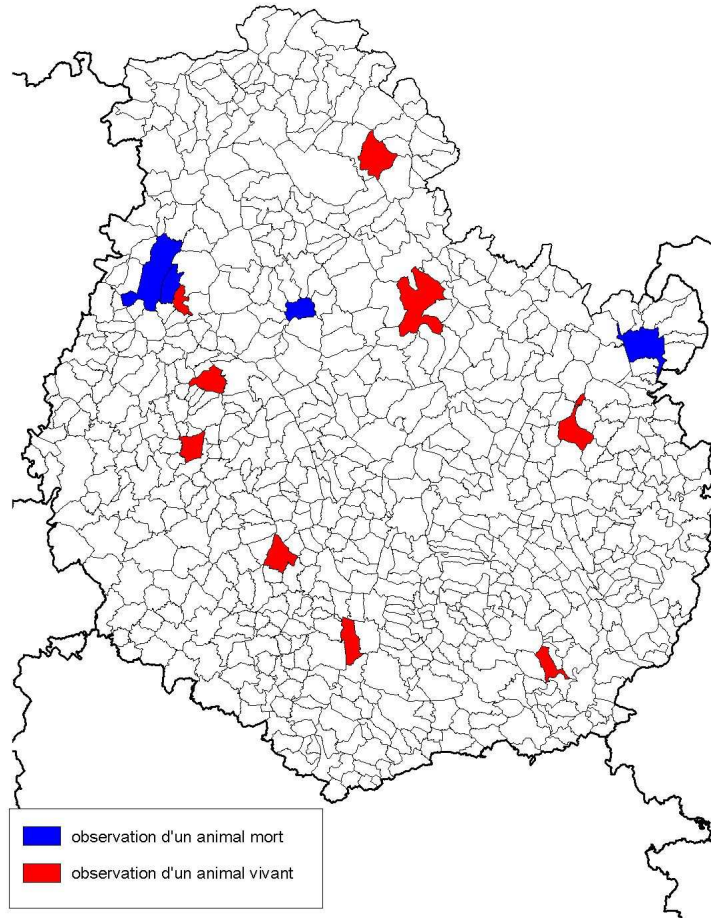
Evolution des observations de fouine entre 2001 et 2007.

Commentaires :

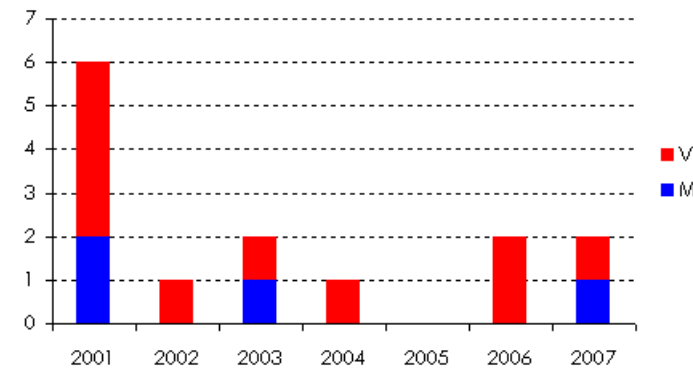
La fouine est relativement peu observée dans ce département alors que c'est l'espèce majoritairement signalée au niveau national. Les observations étant réparties de façon homogène, on peut donc estimer qu'elle est présente dans tout le département.

Espèce : Hermine**Département : Côte d'Or****21**

Carte de répartition des observations d'hermine collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations d'hermine entre 2001 et 2007.



Commentaires :

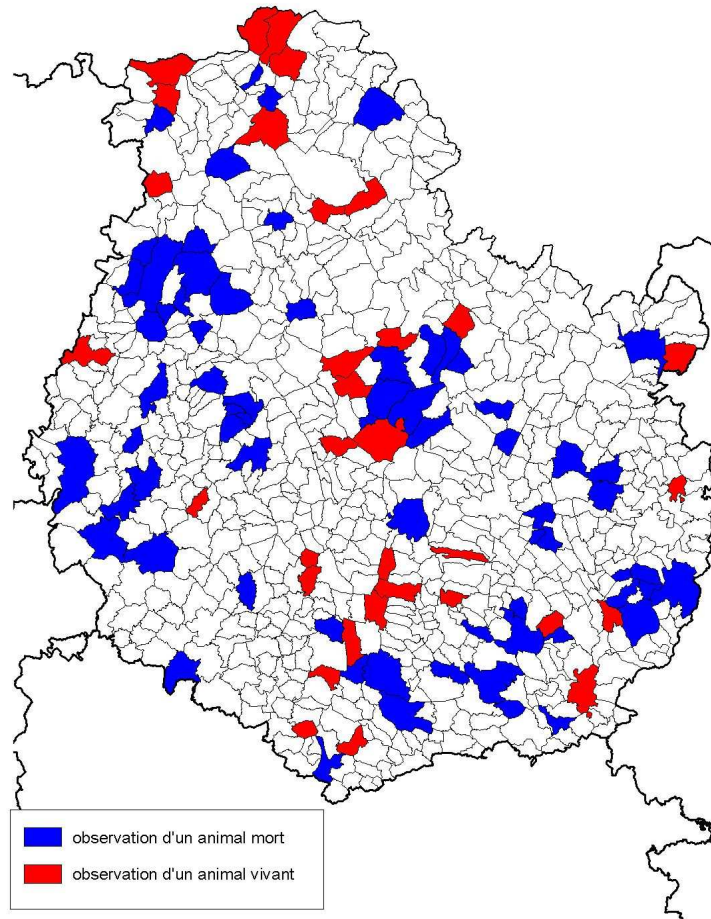
L'hermine est observée très ponctuellement : seulement 1 ou 2 individus par an. La répartition des observations sur le territoire amène à penser qu'elle est potentiellement présente sur tout le département.

Espèce : Martre

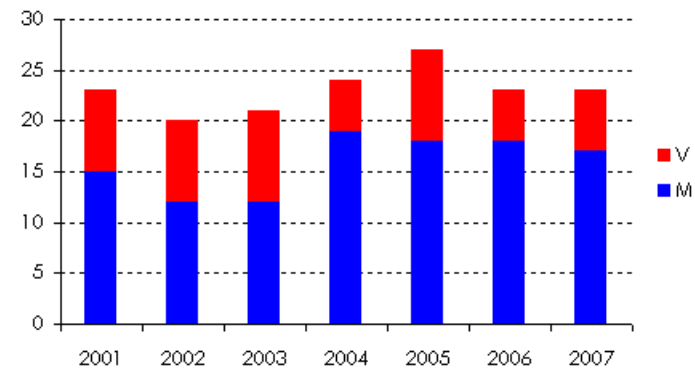
Département : Côte d'Or

21

Carte de répartition des observations de martre collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de martre entre 2001 et 2007.



Commentaires :

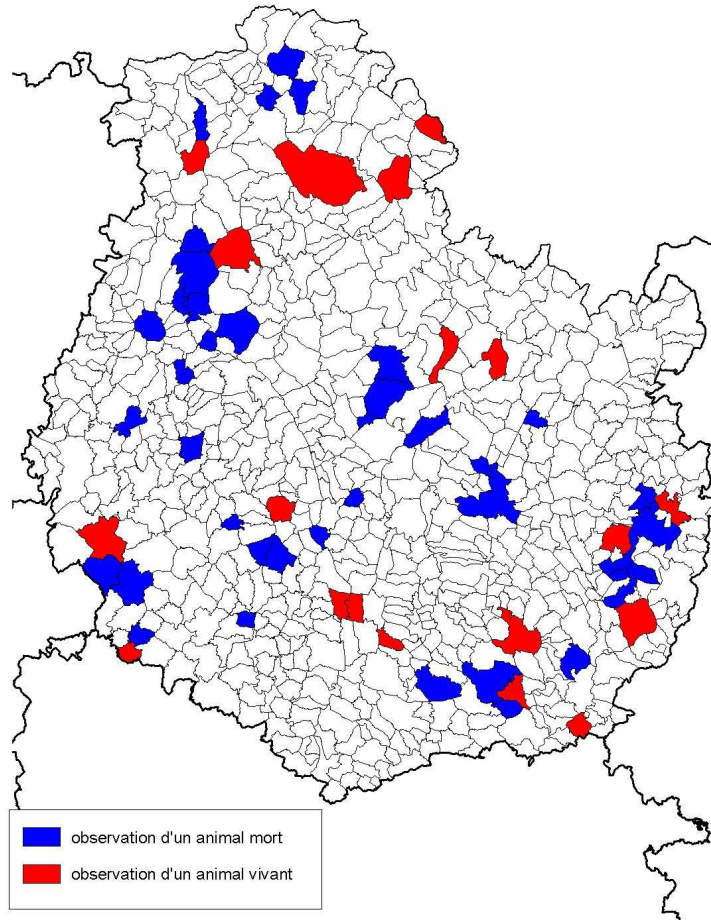
La martre est observée aussi souvent que la fouine alors qu'elle est plutôt réputée pour être forestière et donc plus discrète.

Espèce : Putois

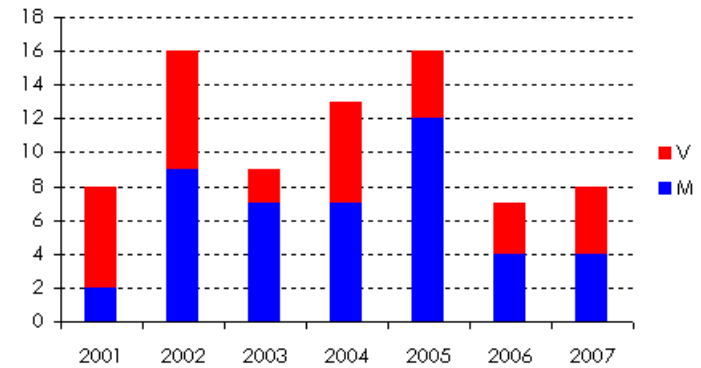
Département : Côte d'Or

21

Carte de répartition des observations de putois collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 2001 et 2007.



Evolution des observations de putois entre 2001 et 2007.



Commentaires :

Le putois est très peu observé bien qu'il soit présent partout en France. Il fréquente préférentiellement les milieux humides, mais son observation reste très difficile vu qu'il est très discret et nocturne.

Discussion – Conclusion

Sur les 13 espèces concernées par l'étude sur la répartition des petits carnivores, seulement 7 espèces sont régulièrement notées en Bourgogne et Franche-Comté. Il s'agit, de la plus fréquente à la plus rare : du blaireau, de la fouine, du chat sauvage, de la martre, de l'hermine, du putois et de la belette. La répartition et la fréquence des observations de chaque espèce varient d'un département à l'autre.

Pour affiner encore nos connaissances sur la présence des petits carnivores sur le territoire de la délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté, il est important que les agents continuent à s'impliquer comme ils l'ont toujours fait jusque là.

Les cartes obtenues après 7 ans renseignent bien sur la présence d'espèces comme le chat sauvage, la fouine, la martre et le blaireau. En revanche, pour des espèces particulièrement difficiles à observer telles que l'hermine et la belette ou le putois, il sera intéressant de considérer un pas de temps de 10 ans pour dresser des cartes pertinentes de répartition à l'échelle départementale.



Office national de la chasse et de la faune sauvage,
Délégation Bourgogne et Franche-Comté / Cellule Technique
30, rue des Mirabelles – 25 220 AMAGNEY
Tél : 03.81.60.54.61 Fax : 03.81.55.65.29
virginie.croquet@oncfs.gouv.fr